

Guide de la Fondation des Parkings

Les parkings sous la loupe

Comment concevoir, réaliser, rénover et gérer un parking? Voilà enfin un guide qui aborde ces aspects dans le détail. Edité par la Fondation des Parkings, l'ouvrage - d'une grande clarté et richement illustré - passe au crible sur près de 200 pages les réglementations, les modes de construction, les types d'ouvrage... et bien d'autres sujets encore. Damien Zuber, directeur général de la Fondation des Parkings et Président de l'association suisse des métiers du stationnement (ParkingSwiss), nous présente le contenu de cette publication qui ne manquera pas de susciter l'intérêt des professionnels de la construction.

- Pourquoi ce guide?

- En près de cinquante ans, la Fondation des Parkings a accumulé des connaissances et développé une expertise qui n'avait jamais été documentée auparavant. Il était important de recueillir toute cette expérience pour qu'une nouvelle génération d'ingénieurs et de techniciens rejoignant la Fondation puissent facilement s'y référer. Il s'agissait aussi de pouvoir remettre ce recueil à nos mandataires lors de la construction de nouveaux parkings ou de la transformation d'ouvrages existants. Cette publication fera gagner du temps à tous les intervenants et permettra d'éviter bien des erreurs. A noter qu'elle sera régulièrement mise à jour et qu'une version en allemand viendra s'y ajouter.

FONDATION DES PARKINGS



Damien Zuber.

- Comment l'avez-vous structuré et quels sont les thèmes abordés?

- Le guide suit l'ordre logique des thématiques à traiter lors de projets de construction ou de rénovation, soit: les types de parking avec le coût par place, la structure et la géométrie (rampes, accès, cases, etc.), les équipements, la sécurité incendie et enfin, la signalisation. Nous fournissons plusieurs options possibles selon les contraintes du site et les besoins spécifiques; les recommandations de la Fondation sont clairement indiquées. Ces grands principes permettront de donner de la cohérence aux projets. Certains sujets traités n'avaient pas été documentés, ou insuffisamment jusqu'à présent, comme par exemple les équipements à prévoir au sein des locaux

techniques, les aménagements pour vélos, les points de recharge électrique et le stationnement des motos. Une autre problématique récurrente - qui vaut la peine d'être abordée - concerne les types de résine à utiliser selon les niveaux du parking ou le casse-tête de la numérotation des places. Le but est donc de ne pas réinventer la roue à chaque nouveau parking! La Fondation joue le double rôle de constructeur et d'exploitant, ce qui lui permet de mesurer les impacts de ses choix.

- A qui s'adresse cette publication?

- Au-delà du cercle «interne» évoqué plus haut, elle peut intéresser l'ensemble des professionnels de la construction, qu'il s'agisse de maîtres d'ouvrage ou d'assis-

tants à maîtrise d'ouvrage, d'exploitants de parkings, de bureaux d'ingénieurs ou d'architectes. En tant qu'entité publique, nous estimons que pour l'intérêt général, il est bénéfique de partager nos connaissances. L'objectif visé est de fournir des outils pour concevoir des parkings de qualité qui répondent aux besoins de la population, qu'il s'agisse d'ouvrages construits par la Fondation ou par des «concurrents».

- Quels sont les principaux enseignements que l'on peut en tirer?

- J'insisterais sur l'importance d'une bonne planification et de faire les bons choix avant le lancement d'un projet. Les solutions retenues vont grandement influencer sur la qualité, la sécurité, le confort, la longévité et la rentabilité des ouvrages. Faire des économies non justifiées peut être préjudiciable et donner lieu à des coûts futurs de rénovation parfois importants. L'une des recommandations de la Fondation - que nous appliquons dans tous nos parkings - est la mise en place de contrôles d'accès pour les voitures et pour les piétons. Ils ne garantissent pas seulement la sécurité des lieux, mais ont également l'avantage de réduire les charges d'exploitation (moins d'agents de sécurité et d'interventions de nettoyage).

- A quel aspect faut-il être spécialement attentif pour assurer la durabilité des parkings?

- Avec le temps, de nombreuses structures en béton - notamment des dalles de parking - sont soumises aux attaques



Une bonne planification est importante, elle permet de faire les bons choix avant le lancement d'un projet.

chimiques (carbonatation et chlorures), provoquant des fissures et une détérioration générale. Après avoir dû rénover plusieurs parkings, la Fondation des Parkings adjoint désormais une résine à l'ensemble de ses ouvrages permettant, en plus de la finition esthétique, de protéger les surfaces horizontales des structures.

- Quelles sont les tendances actuelles en matière de parkings ?

- A Genève, comme dans beaucoup de villes, avec la pression foncière et la valeur majeure accordée à l'espace public, la tendance est de reporter le stationnement (voitures, motos et vélos) de la voie publique vers des ouvrages souterrains. Par ailleurs et selon la volonté politique, la Fondation des Parkings favorise une offre de stationnement mixte, pour les voitures mais aussi pour les motos et vélos; elle propose des abonnements pour les habitants à des prix attractifs. Enfin, la Fondation a pour objectif de construire plusieurs nouveaux

parcs relais (P+R), afin de retenir le trafic en périphérie du canton et d'encourager les usagers à faire les derniers kilomètres en transports publics et/ou en mobilité douce.

- Les parkings doivent intégrer les services attendus par les usagers. En quoi consistent-ils ?

- Il s'agit d'assurer la recharge électrique pour tous les types de véhicules et de fournir des emplacements dédiés à l'auto-partage (Mobility) et aux personnes à mobilité réduite. Il faut également améliorer la sécurité (contrôles d'accès voitures et piétons), le confort et la facilité d'utilisation (grâce aux systèmes de comptage-guidage à la place, de reconnaissance de plaques, etc.). Enfin, les parkings devraient être situés à proximité de pôles d'échange multimodaux: cela permet de passer aisément d'un mode de transport à un autre. Le pôle Lancy Pont-Rouge/Etoile est un excellent exemple! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
VÉRONIQUE STEIN



Pour commander un exemplaire du guide «Construction et rénovation des parkings», édition 2024:
Fondation des Parkings – Secrétariat de direction
Carrefour de l'Etoile 1 – Case postale 1775
1211 Genève 26
ou
Mail: secretariat-dg@fondation-parkings.ch